PRÉVENTIONBTP

COVID-19

Assistance technique en ligne

FICHE CONSEILS

Protocole d'intervention chez un particulier à risque de santé élevé

Assurer les réparations d'urgence chez les particuliers est une priorité pour les entreprises du BTP, est un acte de solidarité citoyenne essentiel. Dans le cas de travaux de première nécessité ou de réparation d'urgence au domicile de particuliers fragiles, dits « à risque de santé élevé », un protocole d'intervention doit être respecté pour éviter que le compagnon du BTP ne contamine la personne à risque (dans le cas où le compagnon serait un « porteur sain »).

Ne faire intervenir que des personnels en bonne santé.

Mettre à disposition un kit de fournitures d'intervention particulier composé de :

- Combinaison jetable.
- Sur-chaussures.
- Gants neufs adaptés à la tâche.
- Masque du type chirurgical.
- Gel hydroalcoolique.
- Lingettes désinfectantes.
- Eau et savon.
- Essuie-mains jetables.
- Sac à déchets.

Partager et faire respecter le mode opératoire suivant :

- Se déplacer en véhicule individuel.
- Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
- Enfiler la combinaison.
- Mettre ses gants métiers.
- Positionner le masque du type chirurgical.
- Maintenir le client (et sa famille) à l'écart de la zone de travail.
- Réaliser les travaux.
- Mettre les déchets dans un sac fermé et les emmener.
- Revenir au véhicule.
- Enlever les EPI, et les jeter dans un sac fermé.

Dans le cas où il est impossible de se procurer un masque de protection respiratoire (de type chirurgical, FFP2 ou FFP3, masque à cartouche ou à ventilation assistée), l'intervention peut néanmoins s'effectuer, en respectant la plus grande distance possible avec les occupants à risque du domicile et en leur demandant de rester dans une pièce fermée le temps de l'intervention. Si disponible, l'utilisation d'un écran facial est recommandée.

PRÉVENTIONBTP

COVID-19

Assistance technique en ligne

FICHE CONSEILS

Protocole d'intervention chez un particulier malade du Covid-19

Assurer les travaux de première nécessité ou de réparation d'urgence chez les particuliers est une priorité pour les entreprises du BTP, y compris au domicile de personnes malades du Covid-19. C'est un acte de solidarité citoyenne essentiel. Dans ce cas, un protocole d'intervention particulier doit être respecté pour éviter que le particulier malade ne contamine le compagnon du BTP.

Ne faire intervenir que des personnels en bonne santé et sur la base du volontariat.

Mettre à disposition un kit de fournitures d'intervention particulier composé de :

- Combinaison jetable.
- Sur-chaussures.
- Gants neufs adaptés à la tâche.
- Masque chirurgical (ou masque FFP2)*.
- Gel hydroalcoolique.
- Lingettes désinfectantes.
- Eau et savon.
- Essuie-mains jetables.
- Sac à déchets.

Partager et faire respecter le mode opératoire suivant :

- Se déplacer en véhicule individuel.
- Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
- Enfiler la combinaison.
- Mettre ses gants métiers.
- *Positionner le masque chirurgical et vérifier que le malade ainsi que son entourage est également protégé par un masque chirurgical, sinon porter un masque FFP2.
- Maintenir le client (et sa famille) à l'écart de la zone de travail.
- Réaliser les travaux.
- Mettre les déchets dans un sac fermé et les emmener.
- Revenir au véhicule.
- Enlever les EPI, et les jeter dans un sac fermé.

Dans le cas où il est impossible de se procurer un masque de protection respiratoire (de type chirurgical, FFP2 ou FFP3, masque à cartouche ou à ventilation assistée), l'intervention peut néanmoins s'effectuer, en respectant la plus grande distance possible avec les occupants à risque du domicile et en leur demandant de rester dans une pièce fermée le temps de l'intervention. Si disponible, l'utilisation d'un écran facial est recommandée.

PRÉVENTIONBTP

COVID-19

Assistance technique en ligne

FICHE CONSEILS

Protocole d'intervention chez un particulier

Un protocole d'intervention doit être respecté pour travailler en toute sécurité, dans le cadre d'interventions et activités de chantier réalisées chez un particulier.

Si vous identifiez en amont la présence potentielle de « personnes à risque » ou de « personnes malades de Covid-19 » au domicile du particulier, reportez-vous aux protocoles disponibles pour ces types d'interventions.

Mettre à disposition un kit de fournitures d'intervention particulier composé de :

- Gants neufs adaptés à la tâche.
- Gel hydroalcoolique.
- Lingettes désinfectantes.
- Eau et savon.
- Essuie-mains jetables.
- Sac à déchets.

Partager et faire respecter le mode opératoire suivant :

- Respecter une distance de 1 m avec le particulier, son entourage et toute autre personne.
- Se déplacer en véhicule individuel.
- Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
- Mettre ses gants métiers.
- Maintenir le particulier et son entourage, à l'écart de la zone d'intervention.
- Réaliser les travaux.
- Mettre les déchets dans un sac fermé et les emmener.
- Revenir au véhicule.
- Enlever les EPI, et les jeter dans un sac fermé, avant de les nettoyer.

CORONAVIRUS,
QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'UNE PERSONNE MALADE OU SOUPÇONNÉE DE L'ÊTRE

En cas de personne présentant des symptômes sur le lieu de travail

- Isoler la personne et contacter le Samu 15.
- L'inviter à respirer à travers un linge ou un mouchoir.
- Lui faire porter un masque du type chirurgical.
- Éviter tout contact étroit, ne pas la déséquiper.
- Lister les personnes qui l'ont côtoyé de façon rapprochée (1 mètre) et prolongée (+ 15 min) depuis l'apparition des symptômes et dans les 24 heures qui précèdent.
- Éloigner les autres personnes présentes.

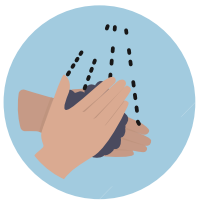

1. La personne qui porte assistance se protège

- Porter des lunettes de protection, des gants jetables, et un masque chirurgical ou FFP2.
- Se laver les mains avec eau-savon ou lotion hydroalcoolique.
- Conserver des lingettes désinfectantes pour nettoyer les surfaces en contact.
- Se doter d'un sac à déchets.

2. En attendant la désinfection de la zone et avant de se déséquiper, la personne qui porte assistance s'assure de :

- Signaler et matérialiser chaque surface qui a été souillée.
- Déterminer avec le gestionnaire du site les installations à neutraliser (climatisation, ventilation, escaliers...).
- Condamner à titre de précaution les locaux non techniques (salle de pause, toilettes...).

3. La personne qui a porté assistance se déséquipe

- Se munir d'un sac.
- Retirer ses lunettes de protection.
- Retirer le masque.
- Retirer les gants en veillant à ne pas toucher la surface extérieure.
- Mettre le tout dans un sac plastique et le fermer.
- Placer ce sac dans un deuxième sac qu'elle ferme à son tour.
- Abandonner le tout sur place jusqu'à la désinfection.
- Se frictionner les mains avec la solution hydroalcoolique.